

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 09692

Numéro SIREN : 309 044 451

Nom ou dénomination : AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 28016



SARL AAZ/LMB

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	53 834	14 078	39 756	42 167
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	5 752	4 246	1 505	710
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 573		10 573	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	70 158	18 324	51 834	43 376
Stocks				
Marchandises	300 709	2 832	297 877	696 290
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 836 610	17 000	1 819 610	598 606
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	119 666		119 666	191 847
Autres créances	651 141		651 141	8 080
Divers				
Disponibilités	1 110 348		1 110 348	2 034 810
Charges constatées d'avance	1 351		1 351	5 227
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 019 825	19 832	3 999 993	3 534 859
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 089 983	38 156	4 051 827	3 578 236

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
3 1 JUIL. 2018
DEPOT N° 28016

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	24 446	24 446
Réserve légale	2 445	2 445
Autres réserves	1 925 000	1 670 000
Report à nouveau	168 074	167 691
Résultat de l'exercice	972 362	255 383
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 092 326	2 119 964
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		383 007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 092	932 219
<i>Personnel</i>	14 436	16 499
<i>Organismes sociaux</i>	40 306	38 418
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	42 518	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	15 149	2 226
Dettes fiscales et sociales	112 409	57 143
Autres dettes		85 903
TOTAL DETTES	959 502	1 458 272
TOTAL PASSIF	4 051 827	3 578 236

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 779 274	2 396 119	2 383 155	99,46
Production vendue	139 179	162 597	-23 418	-14,40
Autres produits	2 455	4 047	-1 592	-39,34
Total	4 920 909	2 562 763	2 358 145	92,02
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 735 096	1 333 592	401 503	30,11
Variation de stock (m/ses)	395 581	-238 032	633 613	-266,19
Achats de m.p & aut.approv.	16 992	31 726	-14 734	-46,44
Autres achats & charges externes	1 093 730	844 990	248 740	29,44
Total	3 241 399	1 972 276	1 269 122	64,35
MARGE SUR M/SES & MAT	1 679 510	590 487	1 089 023	184,43
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	17 274	6 253	11 021	176,23
Salaires et Traitements	156 273	170 736	-14 463	-8,47
Charges sociales	67 931	72 179	-4 249	-5,89
Amortissements et provisions	14 931	2 502	12 429	496,68
Total	256 409	251 671	4 738	1,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 423 101	338 816	1 084 285	320,02
Produits financiers	42 446	16 931	25 515	150,70
Charges financières	12 859	21 970	-9 111	-41,47
Résultat financier	29 587	-5 039	34 626	-687,17
RESULTAT COURANT	1 452 688	333 777	1 118 911	335,23
Produits exceptionnels	1 046	195	851	436,35
Charges exceptionnelles	1 036	10	1 026	NS
Résultat exceptionnel	9	185	-175	-94,95
Impôts sur les bénéfices	480 336	78 579	401 757	511,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	972 362	255 383	716 979	280,75

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	4 779 274	100,00	2 396 119	100,00	2 383 155	99,46
Coût d'achats marchandises vendues	2 130 677	44,58	1 095 561	45,72	1 035 116	94,48
MARGE COMMERCIALE	2 648 598	55,42	1 300 558	54,28	1 348 039	103,65
Production vendue	139 179	100,00	162 597	100,00	-23 418	-14,40
Cie de matières et sous-traitance	159 987	114,95	63 612	39,12	96 375	151,51
MARGE DE PRODUCTION	-20 808	-14,95	98 986	60,88	-119 793	-121,02
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	4 918 454	100,00	2 558 716	100,00	2 359 737	92,22
MARGE BRUTE GLOBALE	2 627 790	53,43	1 399 544	54,70	1 228 246	87,76
Autres achats et charges externes	950 735	19,33	813 104	31,78	137 631	16,93
VALEUR AJOUTEE	1 677 055	34,10	586 440	22,92	1 090 615	185,97
Impôts, taxes et verst assimilés	17 274	0,35	6 253	0,24	11 021	176,23
Charges de personnel	224 204	4,56	242 915	9,49	-18 711	-7,70
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	1 435 577	29,19	337 271	13,18	1 098 306	325,64
Reprises s/ charges et Transferts	2 455	0,05	4 047	0,16	-1 592	-39,34
Dot. amortissements et provisions	14 931	0,30	2 502	0,10	12 429	496,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 423 101	28,93	338 816	13,24	1 084 285	320,02
Produits financiers	42 446	0,86	16 931	0,66	25 515	150,70
Charges financières	12 859	0,26	21 970	0,86	-9 111	-41,47
RESULTAT COURANT AVANT IMP	1 452 688	29,54	333 777	13,04	1 118 911	335,23
Produits exceptionnels	1 046	0,02	195	0,01	851	436,35
Charges exceptionnelles	1 036	0,02	10		1 026	NS
Résultat exceptionnel	9		185	0,01	-175	-94,95
Impôts sur les bénéfices	480 336	9,77	78 579	3,07	401 757	511,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	972 362	19,77	255 383	9,98	716 979	280,75

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

SARL AAZ/LMB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
43 rue de bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 0 9 0 4 4 4 5 1 0 0 0 5 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2017	
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ*			
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	39 755
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 505
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	10 572
TOTAL (II)	BJ	BK	51 833
ACTIF CIRCULANT			
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	297 876
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 819 609
Autres créances (3)	BZ	CA	770 807
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	1 110 348
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 351
TOTAL (III)	CJ	CK	3 999 993
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 051 827
Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR 17 000
Clause de réserve de propriété : *			
Stocks :			
Créances :			

Certifică conforme cu l'original

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 445)	DA	24 445		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 444		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 925 000		
	Report à nouveau	DH	168 073		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	972 361		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 092 325		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	847 092		
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 409		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	959 501			
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 051 827			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	959 501		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB					Néant ☐ *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 912 521	FB	2 866 752	FC	4 779 274	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	122 483	FH	16 695	FI	139 179	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 035 005	FK	2 883 448	FL	4 918 453	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 455	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 920 908
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 735 095	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	395 581	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 992	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 093 729	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 274	
	Salaires et traitements*					FY	156 272	
	Charges sociales (10)					FZ	67 930	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	12 099
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 831
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 497 807
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 423 100	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	14 484	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	27 961	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	42 446	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	12 858	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 858	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29 587	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 452 688	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 045	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 045	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 036	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 036	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	480 336	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 964 400	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 992 038	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	972 361	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 455	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 036			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 045		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	44 419	KE		KF 9 415	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 682	LC		LD 1 069
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	4 682	LO		LP	1 069	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	500	1U		1V 10 072	
TOTAL IV		LQ	500	LR		LS	10 072	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	49 601	ØH	ØJ 20 557	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	53 834	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Install. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	5 751	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	5 751	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		1Z		2E		2F	10 572	2G	
TOTAL IV		1J		NJ		NK	10 572	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	ØL 70 158	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2018
DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]		
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice					
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)				
	1	2	3	4	5	6		
1 Concessions, brevets et droits similaires								
2 Fonds commercial								
3 Terrains								
4 Constructions								
5 Installations techniques mat. et out. industriels								
6 Autres immobilisations corporelles								
7 Immobilisations en cours								
8 Participations								
9 Autres titres immobilisés								
10 TOTAUX								

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB						Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 252	PF	11 825	PG		PH	14 078
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 972	QM	273	QN		QO	4 246
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	3 972	QV	273	QW		QX	4 246
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 224	ØP	12 099	ØQ		ØR	18 324
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II		SZ	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	9V	9W	9X				
		06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	2 831	6R	6S	2 831		
	Sur comptes clients	6T	17 000	6U	6V	6W	17 000		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A			
	TOTAL III		7B	17 000	TY	2 831	TZ	UA	19 831
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	17 000	UB	2 831	UC	UD	19 831
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 831	UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	IJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
		Autres immobilisations financières	UT	10 572	UV		UW	10 572				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	17 000				17 000				
		Autres créances clients	UX	1 819 609		1 819 609						
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)	ZI									
		Personnel et comptes rattachés	UY									
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	119 666		119 666						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
		Groupe et associés (2)	VC	651 141		651 141						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
		Charges constatées d'avance	VS	1 351		1 351						
	TOTAUX			VT	2 619 340	VU	2 591 767	VV	27 572			
RENOIS	(1)	Montant des										
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
			à plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	847 092		847 092						
		Personnel et comptes rattachés	8C	14 436		14 436						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	40 306		40 306						
	État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	42 517		42 517						
collectivités publiques		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 057		15 057						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
		Groupe et associés (2)	VI	91		91						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
		Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX			VY	959 501	VZ	959 501						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AAZ/LMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 051 827 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 972 362 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 419	9 415		53 834
Immobilisations incorporelles	44 419	9 415		53 834
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 682	1 070		5 752
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 682	1 070		5 752
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	500	10 073		10 573
Immobilisations financières	500	10 073		10 573
ACTIF IMMOBILISE	49 601	20 557		70 158

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 415	1 070	10 073	20 557
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 415	1 070	10 073	20 557
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 252	11 826		14 078
Immobilisations incorporelles	2 252	11 826		14 078
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 972	274		4 246
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 972	274		4 246
ACTIF IMMOBILISE	6 225	12 100		18 324

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 619 341 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 573		10 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 836 610	1 819 610	17 000
Autres	770 807	770 807	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 351	1 351	
Total	2 619 341	2 591 768	27 573
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	20 070
Total	20 070

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 445,58 euro décomposé en 19 250 titres d'une valeur nominale de 1,27 euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 959 502 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 092	847 092		
Dettes fiscales et sociales	112 318	112 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	92	92		
Produits constatés d'avance				
Total	959 502	959 502		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	92			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	507 144
Dettes provis. pr congés à payer	7 078
Personnel - autres charges à payer	7 358
Charges sociales s/congés à payer	3 185
Charges sociales - charges à payer	2 700
Taxe d'apprentissage CAP	1 058
Formation continue CAP	856
T.V.T.S CAP	412
Cvae à payer	12 732
Total	542 523

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 351		
Total	1 351		

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social				24 445,58	24 445,58
Nombre d'actions ordinaires				19 250,00	19 250,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)				2 558 716,22	4 918 453,56
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions				336 121,10	1 467 629,08
Impôts sur les bénéfices				78 579,00	480 336,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions				255 382,65	972 361,64
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions				13,38	51,29
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions				13,27	50,51
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					5
Montant de la masse salariale				170 735,75	156 272,98
Montant des sommes versées en avantages sociaux				72 179,42	67 930,78

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Société à responsabilité limitée au capital de 24 445.58 €uros
Siège social : 43 rue de Bellevue - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, et le Vendredi vingt-neuf Juin, quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Joseph COULLOC'H, Gérant non associé, préside la séance en qualité de représentant permanent de la société KOMMUNICOM associée présent détenant le plus de parts.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 972 361,64 euros.

L'assemblée générale, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 972 361,64 euros de la manière suivante :

- Au poste Autres Réserves	972 300,00 euros
(Portant ce poste à 2 897 300,00 euros)	
- Au poste Report à Nouveau	61,64 euros
(Portant ce poste à 168 135,48 euros)	
- A titre de dividende	2 002 000,00 euros
par prélèvement de cette même somme au poste	
Autres réserves (ramenant ce poste à 895 300,00 euros)	

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est donc de 104,00. Euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2é du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera soumis aux prélèvements fiscaux et sociaux conformément à la Loi de Finance.

La société KOMMUNICOM, associée soumise à l'impôt sur les sociétés, recevra un dividende brut de 104,00 euros par action, dans le cadre du régime des sociétés mères et filiales.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2018.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers précédés exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

28
u

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.
Etant observé que les personnes concernées par ce vote étant les seuls associés de la société, ils se donnent réciproquement bonne et valable décharge des conventions énoncées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le Gérant n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Comme par le passé il continuera de bénéficier, du remboursement des frais de réception, voyage et déplacement engagés pour le compte de la société sur présentation des pièces justificatives.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par les associés présents.

SARL KOMMUNICOM
Représentée par
Joseph COULLOC'H



JOSEPH COULLOC'H
Gérant



AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Société à responsabilité limitée au capital de 24 445.58 €uros
Siège social : 43 rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2018 **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS** **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élève à 4 918 453,56 Euros contre à 2 558 716,22 Euros au cours de l'exercice précédent, dégageant un résultat bénéficiaire de 972 361,64 euros.

Notre société exerce une activité portant sur des opérations commerciales sur tous matériels existants ou à créer, utilisables à des fins médicales, pharmaceutiques, de laboratoire ou de recherche.

EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir, tels qu'elles ressortent des documents prévisionnels de gestion en l'état actuel du marché, permettent d'espérer un prochain résultat bénéficiaire.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Une analyse succincte des résultats les plus significatifs est jointe en annexe.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 972 361,64 euros de la manière suivante :

	<u>Avant Affectation</u>	<u>Affectation</u>	<u>Après Affectation</u>
Capital	24 445.58	-	24 445.58
Réserve Légale	2 444.56	-	2 444.56
Autres Réserves	1 925 000.00	972 300.00	2 897 300.00
Réserves réglementées	-		-
Ecart de réévaluation	-		-
Report à Nouveau	168 073.84	61.64	168 135.48
Dividendes à distribuer	-		-
Dividendes distribués	-		<2 002 000.00>
Résultat	972 361.64		
	-----		-----
TOTAL	3 092 325.62		1 090 325.62

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 104,00 euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2^e du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera soumis aux prélèvements fiscaux et sociaux conformément à la Loi de Finance.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Joseph COULLOC'H
Le Gérant

